

AVENANT AU CONTRAT D'ACCUEIL

Cet avenant prend en compte les nouvelles demandes du conseil général
Des bouches du Rhône concernant l'alimentation et les médicaments.

L'ALIMENTATION

La diversification alimentaire est une étape importante dans la vie de bébé. Pour qu'elle se déroule tout en douceur et que votre tout-petit prenne de bonnes habitudes alimentaires, il est essentiel que vous preniez quelques précautions dès son introduction.

Vous mettez en route de la diversification alimentaire ?

Mais attention, le système digestif de votre tout-petit n'étant pas encore complètement mature, vous devez introduire de nouveaux aliments un à un, afin de lui laisser le temps de s'y habituer, sans jamais le forcer.

Votre enfant doit se familiariser en douceur avec leurs goûts et textures. Lorsqu'un nouvel aliment est introduit chez vous, alors l'assistante maternelle peut lui donner chez elle. Tout nouvel aliment doit se passer chez papa, maman et non l'inverse dans un souci d'allergie.

IMPORTANT

- Vous devez veiller qu'aucun aliment fournis à l'assistante maternelle ne soit périmé.
- Toute les premières fois alimentaire se passe chez le parent.

MEDICAMENTS

L'assistant(e) maternel(le) peut pratiquer l'aide à la prise de médicaments reconnue comme un acte de la vie courante (circulaire de la Direction Générale de la Santé n° 99-320 du 4 juin 1999)

L'assistant(e) maternel(le) ne peut donner de médicament à l'enfant sans la copie de l'ordonnance régulièrement renouvelée et une autorisation écrite des parents.

Aucun autre traitement ne peut être donné à l'enfant sans ordonnance (**y compris l'homéopathie**).

- **Les médicaments en 2 prises journalières (matin et soir) sont à privilégier et doivent être donné par les parents.**
- **L'administration par l'assistante maternelle doit rester exceptionnelle.**
- **Les parents s'engagent à remettre une ordonnance antalgique tous les mois de 0 à 6 mois, tous les 3 mois de 6 à 12 mois, tous les 4 mois de 1 à a 2 ans et ensuite tous les 6 mois.**

Fait à _____

Signature du parent employeur

Le _____

Précédée de « ***Lu et approuvé*** »